

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Champagne-Ardenne | 2004

Troyes – Résidence de l'Isle

Aurore Louis



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11163>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Aurore Louis, « Troyes – Résidence de l'Isle », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Champagne-Ardenne, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11163>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Troyes – Résidence de l'Isle

Aurore Louis

Identifiant de l'opération archéologique : 4439

Date de l'opération : 2004 (MH)

La présente notice fait état des diverses phases d'activité inhérentes à l'opération de fouilles archéologiques réalisée entre le 10/05 et le 11/06/2004, sur la commune de Troyes, au n°7 de la rue de l'Isle (Fig. n°1 : Localisation des structures et coupes au sein de l'emprise).

Les recherches se placent en amont de l'exploitation d'une parcelle de 600 m² par la S.C.I. Maison de retraite Résidence de l'Isle, en vue de l'édification d'une extension de cette structure médicale.

L'opération s'est divisée en deux temps. Une première phase de terrain de vingt jours ouvrés, conduite par une équipe composée d'un responsable et de quatre techniciens, puis une phase d'étude des structures et du mobilier répartie également sur une vingtaine de jours, du 01/07 au 01/08/2004.

La phase terrain a permis la mise au jour de plusieurs canaux comportant des aménagements de berges et des caissons en bois (composés de cent quatre-vingt dix éléments), ainsi que d'un bâtiment maçonné et d'une fosse contenant des restes fauniques, des fragments d'objets en cuir et céramique. Ces structures, notamment les matières organiques (bois et cuir) situées dans des niveaux géologiques chargés en eau, présentent un état de conservation exceptionnel.

Par la suite, les analyses en laboratoire, réalisées sur les pieux, la céramique et les ossements d'animaux ainsi qu'une documentation sur les recherches archéologiques et historiques menées sur Troyes ont permis de donner une interprétation réaliste de ces vestiges, définissant ainsi le tracé de l'enceinte de la ville et confirmant la présence proche d'un complexe artisanal lié à l'abattage de bêtes et au traitement de leur peau aux périodes médiévales et modernes, entre l'extrême fin du XII^e s. et le début du XV^e s.

Les résultats obtenus offrent de précieuses données quant à la connaissance de l'évolution urbanistique de Troyes à l'époque médiévale, mais aussi des divers quartiers présentant une activité artisanale.

Le projet immobilier

La construction de l'annexe de la maison de retraite se développe autour d'un projet immobilier beaucoup plus vaste.

La communauté d'agglomération troyenne (C.A.T.), relayée pour la maîtrise d'œuvre par la société Icade G3A, prévoit la création d'un complexe universitaire sur une surface de 1,4 ha, s'étendant entre les rues de l'Isle, de Jaillard, de la Ganguerie, des Trois Ormes, et jusqu'à l'avenue Henri-Barbusse. L'implantation de trois bâtiments et de promenades à bassins a contraint le positionnement de l'annexe et le déplacement du parking longeant la rue de l'Isle vers l'ouest de la maison initiale. La parcelle à pourvoir, rendue propriété de la S.C.I. Résidence de l'Isle, entre alors dans un espace défini par la rue de l'Isle, ainsi que par les rues de la Grande et de la Petite Courtine, sur une surface d'environ 1 500 m² dont 600 m² dévolus au bâtiment. Ce dernier, fondé sur pieux, comprend quatre niveaux dont un en sous-sol à une profondeur d'environ 3 m. Cette cote d'altitude est retenue comme limite de fond de projet et profondeur maximale autorisée pour la fouille.

Le contexte archéologique et historique

Si le berceau de Troyes se situe au nord, rapidement de nouveaux éléments anthropiques apparaissent vers l'ouest et le sud-ouest aux époques gallo-romaines, puis vers l'est et le sud à partir du Moyen Âge. Troyes connaît de régulières extensions impliquant de grandes transformations urbanistiques impulsées par de grandes politiques.

L'époque gallo-romaine et le haut Moyen Âge

Les connaissances actuelles circonscrivent la ville gallo-romaine à l'enceinte du Bas-Empire, courant le long des limites de l'actuel quartier de « la Cité », dont certains éléments de construction sont encore visibles à l'endroit de l'Hôtel-Dieu. À l'extérieur de ce *castrum*, ont été mis au jour des structures funéraires permettant de délimiter l'espace des morts et des vivants, ainsi que les voies romaines Milan - Boulogne-sur-Mer et Paris - Langres. Vers l'ouest s'implantent d'autres unités domestiques, artisanales ou commerciales précisées par les découvertes réalisées lors de la fouille de la Place de la Libération.

Durant le Haut Moyen Âge, le développement des faubourgs reste balbutiant. L'arrivée du XII^e s. et des comtes de Champagne modifient radicalement la topographie troyenne.

Le XII^e s.

Dès 1045, le comte de Blois Thibaut Ier marque la Champagne de son empreinte et ouvre la voie d'une dynastie de grands bouleversements. En 1077, le comte de Blois devient alors comte de Champagne et impulse une politique d'expansion de la ville. Au début du XII^e s., Troyes connaît son apogée économique avec les foires commerciales de Champagne.

En effet, la ville prend de l'importance et durant son gouvernat (de 1152 à 1181), Thibaut II s'escrime à reculer les murs d'enceinte et à motiver de grands travaux d'urbanisme, modifiant radicalement le quartier Saint-Denis et la zone fouillée. La date

précise du commencement des travaux reste encore floue, mais Corrard de Bréban stipule qu'ils restent antérieurs à la charte de St-Etienne de 1157, évoquant les nouvelles enceintes : [...] L'enceinte du quartier bas s'arrête au cours d'eau venant de la Planche Clément, passant à Jaillard sous le pont aux Cailles et rejoignant un affluent supérieur [...]. En revanche, des mentions font état en 1152, d'une extension de l'enceinte troyenne à l'est et au sud-est du *castrum*, en englobant la paroisse Saint-Denis.

Les remparts composés d'une élévation et d'un fossé extérieur revêtent une double fonction, celle de délimiter le territoire et d'assécher les marécages, notamment dans le secteur sud-est qui nous intéresse ici. La configuration des remparts est encore mal définie. D'après Corrard de Bréban ou Lenoble et Deborde, le rempart du XII^e s. se réduit à une simple palissade en bois accompagnée d'une levée de terre. La maçonnerie apparaîtrait plus tardivement.

Afin d'assécher les marais, de gagner des terrains constructibles mais aussi de renforcer le côté défensif des remparts, le cours de la Seine est canalisé dès la seconde moitié du XII^e s. Au sud de la ville, la Seine se divise en quatre canaux principaux, le canal des Trévois, le Ru Cordé, le canal de la Moline ou Planche-Clément et la Pielie. Le canal de la Planche-Clément s'oriente vers le nord-est, en direction du bourg Saint-Denis où se situe notre fouille. À cet endroit, la Planche-Clément se sépare en Meldançon vers le nord et en canal de Jaillard vers l'est. Un procès verbal de 1701 concernant ce canal précise que : [...] suivant les anciens règlements [le canal de Jaillard] doit avoir 28 pieds (9,24 m) de largeur et qui n'en a réellement dans certains endroits que 12 à 14 (3,96 m à 4,62 m), notamment le long de l'héritage de saint Martin [...].

Un document faisant état des possessions du chapitre Saint-Pierre et daté de 1152 désigne la présence sur ce canal du moulin de Jaillard : « molendina de Jallart ».

Au siècle suivant, l'édification de nouveaux remparts apporte des modifications au réseau hydrographique.

Le XIII^e s.

En 1222, le comte Thibaut IV prend le gouvernement de la Champagne. En 1226, dans la crainte d'une attaque du roi Louis VIII, Thibaut fait réparer les murs de la ville. La nouvelle enceinte s'étend encore un peu plus vers le nord et le sud et englobe dorénavant le bourg Saint-Jacques avec l'abbaye Saint-Martin-ès-Aires, la deuxième moitié du bourg Saint-Denis et le quartier Saint-Etienne. Ce nouveau tracé confère à la ville une forme spécifique, rectangulaire à l'ouest et arrondie à l'est, selon la forme d'un « bouchon de champagne ».

Dans le bourg Saint-Denis, le rempart est arasé, laissant place à l'implantation d'habitats et d'un nouveau canal. Ce canal est creusé à partir du moulin de Jaillard, parallèlement au canal de Jaillard, mais se jetant dans le fossé d'enceinte et la rivière de Gournay par une arche dénommée Rioteuse. La séparation de ces deux canaux forme une sorte de presque île pointue donnant au nouveau canal la dénomination de canal de l'Isle (ou parfois canal de la Rioteuse). Piétrisson de Saint-Aubin donne des textes mentionnant îlot Cuchet en 1222 et 1275, donnant un *terminus post quem* au creusement du canal de l'Isle. Par la suite, cet espace est désigné par le nom de Cuchot, avec dans les textes des variations de son orthographe : Cuchaut en 1370, Cuchot en 1371 ou Cuissaut en 1510.

Vers 1222, des religieux de l'ordre de Saint-Augustin s'installent sur le territoire de la paroisse Saint-Denis. Leur établissement prend le nom de Notre-Dame-en-l'Isle du fait de sa situation au cœur des marécages en cours d'assèchement.

Les textes anciens retrouvés lors de l'étude documentaire mentionnent les structures publiques, religieuses ou domestiques mais sans aucune évocation des activités artisanales. La fouille de la Résidence de l'Isle, complétée par celle du campus annexe, se propose de palier à ce vide par la découverte de structures liées à l'artisanat.

Du XV^e s. au XVIII^e s.

Le quartier Saint-Denis, du nom du saint patron des écorcheurs assoit son statut de fief des bouchers troyens par l'implantation d'un abattoir, anciennement dénommé « tuerie, écorcherie », ou encore « massacrerie » : [...] l'escorcherie ou macequerie estant en lad. Ville de Troyes sur la rivière de Seine audessous des molins de Jaillart [...].

Le livre de comptes de la ville de 1419-1420 comprend un passage consacré à la « Tuerye aux bouchers » révélant les dépenses liées à la construction du bâtiment : [...] Baudin Bravard [a] receu dudit Pierre Darentieres pour employer ou fait de la dicte tuerie à troys fois la somme de cinquante livres tournois. Escrip le XXIIème jour de juillet CCCXIX [...].

Les travaux de construction se sont donc déroulés, sous la direction de Baudin et Truchot, du 10 juillet 1419 au 10 avril 1421.

À partir de 1439, l'abattage des bêtes de bouche doit se faire dans la Tuerie et obligatoirement par les écorcheurs jurés, seuls habilités à dépecer les animaux depuis 1409. La Massacrerie devient alors l'abattoir officiel de la ville et les artisans ne sont autorisés à tuer leurs bêtes qu'à cet endroit.

Les périodes contemporaines

Le quartier Saint-Denis ne connaît pas de modifications notoires jusque dans la seconde moitié du XIX^e s. Les bouchers et commerçants de poisson cohabitent durant environ deux siècles. Avant 1806, de petits propriétaires possèdent des huches à poisson dans le canal de la Planche-Clément, rue de l'Isle devant le Grand Séminaire et le long du bras de Seine venant du moulin de Jaillard.

Au milieu du XIX^e s., des transformations urbanistiques commanditées par le conseil municipal touchent essentiellement au redressement des axes des canaux. Des plans de 1839 figurent le détournement du canal de Jaillard selon un tracé rectiligne et parallèle à la Seine. Ces travaux induisent expropriation et réduction des parcelles comme les jardins et arrière-cours : [...] Le canal de Jaillard sera rectifié [...]. La largeur de la rectification sera de cinq mètres ; les deux bords seront soutenus par des murs de maçonnerie ou par des rognis (soutènements de pieux et planches en bois) [...].

Ces modifications spatiales, ainsi qu'une déclaration rendant le Quartier-bas autour de Jaillard insalubre et un décret voté le 9 juin 1855 autorisent le transfert de l'abattoir vers le quai du Fort-Bouy, au sud de la ville. L'abattoir est alors abandonné, mais n'est détruit qu'au début du XX^e s. Le canal de l'Isle est définitivement comblé dans la seconde moitié du XIX^e s., tandis que Jaillard ne le sera qu'en 1936.

Les recherches archéologiques et documentaires permettent d'esquisser une évolution du quartier concerné aux diverses périodes historiques et d'avoir une première idée de la nature, mais aussi de la localisation des structures anciennes. Elles démontrent l'importance de ce quartier dans l'urbanisme et l'activité économique de Troyes. On peut s'attendre alors à y découvrir des vestiges vérifiant ces connaissances historiques.

Les découvertes

Le rempart (début du XII^e s.)

Les indices concernant cette structure correspondent au mur US 117 associé au fossé US 253.

Ces éléments restent ténus, mais leur évocation dans les textes archivistiques confirment l'hypothèse de leur appartenance au rempart du XII^e s.

- *La maçonnerie (US 117)*

L'US 117 se présente sous forme d'une fondation maçonnerie de plan rectangulaire, mesurant 1,20 m x 2,60 m. Elle se compose de petits moellons de craie blanche liés au mortier de chaux. Ce mur se situe en rive nord du canal de Jaillard et s'oriente suivant un axe sud-ouest - nord-est. Il est bordé sur sa frange sud par un petit fossé (US 274).

Les vestiges de ce mur s'avèrent insuffisants pour être interprétés comme le rempart médiéval de la ville. Pourtant, sa localisation en rive nord du canal, ainsi que son orientation sud-ouest - nord-est correspondent exactement au tracé du rempart reproduit sur les plans anciens. De plus, la maçonnerie présente quelques similitudes avec le mur d'enceinte découvert lors de fouilles anciennes. Une fouille archéologique réalisée en 1930 par Jacques Bauer rue Jules-Lebocey a permis l'observation : [...] d'une maçonnerie en craie au parement de moellons liés au mortier de chaux. [...] et comporte une fondation constituée de quatre lits de blocs de craie assez grossiers. L'épaisseur du mur atteint 1,6 m en sous-œuvre et 1,5 m en élévation [...]. Une seconde hypothèse évoque une enceinte faite de courtines maçonnées en craie reliées par une simple levée de terre garnie d'une palissade en bois.

Le mur US 117 pourrait ainsi s'inscrire dans l'hypothèse de la fondation d'une de ces courtines maçonnées.

- *Le fossé (US 274)*

Le creusement US 274 suit une orientation nord-est - sud-ouest, perpendiculairement au mur de rempart US 117.

Son comblement de limons homogènes ne donne aucune indication sur ses nature ou fonction. Seul un fragment de *tegula* est apparu dans le comblement, mais cet indice trop ténu ne permet pas d'affirmer que cette tranchée soit utilisée durant l'époque gallo-romaine.

Son tracé longeant le rempart sur sa face externe, ouvre deux perspectives sur son fonctionnement. Premièrement, il pourrait s'agir d'un fossé défensif, creusé au pied du rempart en vue de renforcer l'inaccessibilité à la palissade d'enceinte. Cependant, l'implantation d'un second canal beaucoup plus large, quelques années après le premier, laisse à penser que ce dernier remplirait bien mieux cette fonction protectrice. La seconde hypothèse correspondrait à la tranchée de fondation du rempart, ou bien même à un fossé de prélèvement de matériaux nécessaires à l'édification du mur (comme la terre ou la craie liant le mortier).

Bien que les éléments découverts s'avèrent difficilement accessibles, qu'aucun parallèle avec de similaires découvertes ne soit établi, ces interprétations semblent être les plus plausibles et entrent parfaitement dans la configuration générale du site.

Le canal de Jaillard et ses berges (XII^e s. - XIII^e s.)

- *Le canal*

Au centre du terrain, on peut suivre un creusement à parois obliques et fond arrondi, d'une largeur d'environ 10m et orienté suivant un axe nord-est - sud-ouest. Son niveau d'apparition se situe à 103,80 m NGF. Il s'implante dans des niveaux stériles de limons argileux hydromorphes. Ces derniers se présentent sous deux formes : un limon très fin de couleur bleutée, marqueur d'un dépôt sédimentaire charrié par un léger courant et un limon très compact orangé et veiné de traces d'oxydation témoignant d'un assèchement progressif de la zone marécageuse sur laquelle est installé le canal. Ce canal est ensuite comblé en deux temps : la moitié inférieure se compose de graviers calcaires comprenant du mobilier céramique daté du XIV^e s., tandis que la partie supérieure, datant de 1936, comporte du sable, du limon et des rejets détritiques en grande quantité. L'absence de sédiments sur les parois internes du canal montre qu'il est régulièrement curé et fait l'objet d'un entretien particulier.

- *Les aménagements de berges*

La berge nord du canal a livré un ensemble de pieux de chêne, de section carrée ou circulaire, associé à des planches ou rondins. Ces éléments apparaissent à une altitude approchant 103 m NGF et sont conservés sur une hauteur atteignant jusqu'à 1,40 m. Ils se situent entre le bord nord-ouest du canal et la maçonnerie du rempart et suivent la même orientation nord-est - sud-ouest. Ces pieux semblent s'organiser selon trois phases distinctes. La première, accolée à la paroi du creusement, se compose de piquets de bois, implantés à distance régulière et liés entre eux par un clayonnage de branches de saule ou d'osier (Fig. n°2 : Aménagements et traces d'aménagements en bois mis en évidence lors de la fouille) et (Fig. n°3 : Aménagements et traces d'aménagements en bois mis en évidence lors de la fouille) . Ce premier soutènement de berge est par la suite renforcé par un second clayonnage, bloqué par l'insertion de branchages et de petits blocs de craie.

Enfin, un troisième système de rétention des berges se distingue. Contrairement aux deux phases précédentes, les pieux présentent une section carrée et sont plus larges (environ 0,14 m à 0,16 m de côté). Ils s'implantent par groupes de trois, espacés d'environ 0,50 m les uns des autres. Ces derniers pieux comportent des mortaises sur deux de leurs faces, apparemment destinées à accueillir des palplanches, aujourd'hui disparues.

Les analyses dendrochronologiques réalisées sur les pieux de la dernière phase révèlent leur implantation en 1214, *terminus ante quem* de la structure.

Le fossé traversant (XV^e s.)

- *Le creusement (US 107)*

Le creusement du fossé présente une largeur d'environ 5 m et suit une orientation nord-ouest - sud-est, en décalage complet avec le canal de Jaillard. Ce fossé, provenant du canal de l'Isle se jette dans le canal de Jaillard, traversant ainsi l'ensemble de l'îlot Cuchot.

- *Les caissons de bois*

L'originalité de ce fossé réside dans les structures de bois qui le barrent. Elles comptent trente-trois pieux dont quatorze offrent une section carrée, tandis que les autres sont circulaires. Ils se rassemblent dans une bande orientée nord-est - sud-ouest correspondant au creusement 272 et ses abords. Les pieux les plus hauts apparaissent à environ 103,60 m NGF, les pieux les plus bas disparaissent au niveau de la craie géologique, soit environ 102 m NGF. Lors du second décapage mécanique, des pieux situés sous les éléments connus en surface, sont apparus.

Les pieux de chêne, tous de section carré, se situent à l'intérieur du fossé et suivent son orientation. Les pieux comportent des mortaises dans lesquelles sont insérées des planches. Ces planches sont biseautées sur un des bords longitudinaux et creusées sur l'autre. Ce profil facilite leur insertion dans les pieux, permet de bloquer ces planches en butée et de mieux les maintenir entre elles. L'implantation des pieux et planches en quinconce forment des caissons placés en batterie au sein même du fossé. Pour les caissons les mieux conservés, on remarque que la planche supérieure est percée de trous. Les comblements de limons hydromorphes témoignent de la présence d'eau stagnante, lentement asséchée. Bien que les éléments d'interprétation restent ténus, ces structures correspondraient à des huches à poisson. Il s'agit de coffres de bois mis en eau dans lesquels se conservent les poissons avant commercialisation. Les parois sont généralement percées afin de créer un courant d'eau et de l'oxygéner régulièrement.

Conclusion

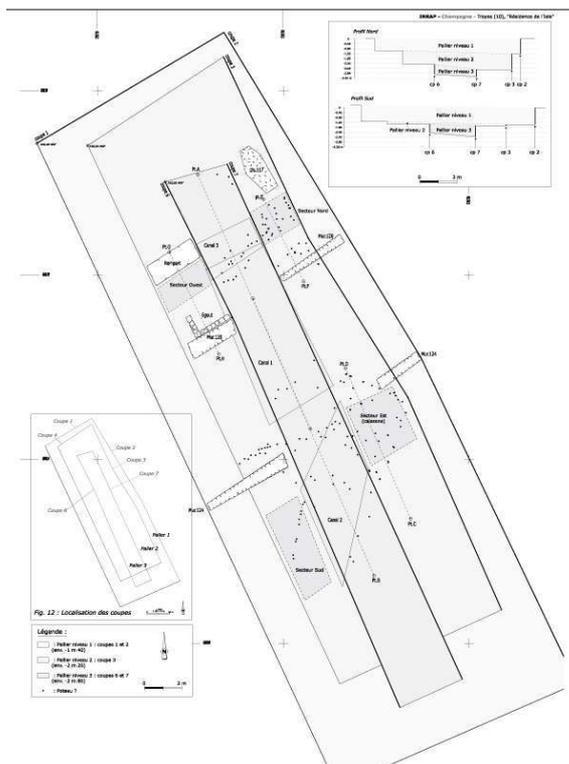
La fouille de la Résidence de l'Isle a permis la mise au jour d'une partie des infrastructures hydrauliques de la ville médiévale et d'en appréhender la mise en œuvre.

Ces découvertes composent les premiers éléments d'une zone riche en vestiges médiévaux, extrêmement bien conservés. La poursuite des recherches sur la parcelle voisine du futur Campus universitaire en 2006 a livré un quartier artisanal de bouche, entre abattoir, triperies et poissonneries datés entre les XIV^e s. et XVII^e s.

LOUIS Aurore

ANNEXES

Fig. n°1 : Localisation des structures et coupes au sein de l'emprise



Auteur(s) : Louis, Aurore (INRAP). Crédits : INRAP (2004)

Fig. n°2 : Aménagements et traces d'aménagements en bois mis en évidence lors de la fouille



Auteur(s) : Louis, Aurore (INRAP). Crédits : Louis, Aurore (2004)

Fig. n°3 : Aménagements et traces d'aménagements en bois mis en évidence lors de la fouille



Auteur(s) : Louis, Aurore (INRAP). Crédits : Louis, Aurore (2004)

INDEX

operation Fouille avant travaux (MH)

Index chronologique : Moyen Âge, Temps Modernes

Index géographique : Champagne-Ardenne, Aube (10), Troyes

Thèmes : activités commerciales, aménagement de berge, artisanat, artisanat alimentaire, boucherie, caisson, canal, castro, céramique, cuir, enceinte, fosse, fossé, habitat, hydraulique, marais, Ordres religieux, ossement animal, pieu, poisson, rempart, sources écrites, tannerie, tuile, urbanisation, voie romaine, zone humide

AUTEURS

AURORE LOUIS

INRAP